

Compte rendu de la formation spécialisée Agro-écologie de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREMAR) du 11 octobre 2022

Participants (cf. annexe 1 et 2) : 30 personnes en présentiel, 16 personnes en visioconférence

Pour rappel, la COREAMR, qui s'est déroulée le 11 octobre 2022, était la première depuis octobre 2019. Elle ne constituait donc pas une concertation ayant pour lieu de valider ou invalider un futur plan d'action. Il s'agissait d'une commission informative des actions régionales déjà mises en place et futures.

Ce compte rendu est une pièce complémentaire aux présentations projetées et les documents fournies dans les pochettes d'accueil.

1. Introduction

Intervenante : Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté (BFC)

Madame FOTRE-MULLER a rappelé l'historique des plans Ecophyto ainsi que les objectifs de la COREAMR et de sa formation spécialisée « Agro-écologie ».

2. Bilan sur les collectifs engagés dans l'agro-écologie

Intervenants : Amrane CHABANE-CHAOUICHE et Pauline MURGUE de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et Aurore MINVIELLE-DEBAT du Service Régional de l'Alimentation (SRAI) / DRAAF BFC.

Présentation des collectifs en région, des liens multimédia vers les supports de communication (<https://collectifs-agroecologie.fr> , <https://Ecophyto-bfc.fr/>), du renouvellement DEPHY ferme 2022-2026, de la web-série DEPHY Grandes Cultures et Polycultures Elevage (GCPE) réalisée dans le cadre du colloque régional DEPHY GCPE, des projets nationaux de valorisations.

Question : *Marie-Jeanne FOTRE-MULLER (DRAAF) questionne l'objectif de démultiplier les collectifs.*

Réponses :

→ Il s'agit de faire tache d'huile afin que les savoirs et expériences percolent au sein, entre et en dehors des réseaux.

→ Pour se faire, il apparaît nécessaire de continuer à accompagner les animateurs et les conseillers autour de la notion de capitalisation des expériences et de leur diffusion.

Question : *Quel est l'impact de la séparation conseil / vente sur la dynamique des collectifs Ecophyto en région ?*

Réponses :

→ Malgré plusieurs tentatives d'implication, peu de collectifs sont portés par des coopératives agricoles en Bourgogne-Franche-Comté. La séparation conseil / vente n'a ainsi pas

eu de réel impact sur la dynamique des Collectifs Agricoles engagés dans la Transition Agro-Ecologique (CATAE) de notre région.

→ La baisse de dynamique globale des CATAE en Bourgogne-Franche-Comté a été mise en avant, notamment concernant les collectifs DEPHY et 30 000. A contrario, l'appel à projets GIEE rencontre un réel succès. Il est rappelé que les collectifs DEPHY et 30 000 ont l'obligation d'afficher une réduction d'utilisation de produits phytosanitaires contrairement aux GIEE qui travaillent sur des thématiques agro-écologiques plus larges. De plus, les collectifs GIEE émanent de la volonté d'agriculteurs de se voir reconnaître en tant que collectif et qui peuvent, s'ils le souhaitent, demander un financement afin d'avoir l'appui d'un animateur. Les collectifs 30 000 et DEPHY, quant à eux, sont issues de structures animatrices qui vont chercher à former des groupes d'agriculteurs autour d'une thématique commune. La dynamique au sein des collectifs GIEE, 30 000 et DEPHY n'est donc pas la même.

→ Alex SONTAG (Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA)) de BFC salue ce point d'éclaircissement et la mise en avant des agriculteurs, hors agriculture biologique, qui cherchent à réduire leur utilisation de produits phytopharmaceutiques. Il est rappelé la difficulté qu'ont les agriculteurs à faire évoluer leur système sur un pas de temps court et avec un accompagnement technique qui nécessite des personnes de plus en plus qualifiées, notamment au sein des coopératives. L'évolution constante de la réglementation ne facilite également pas les choses. Il est alors primordial de continuer à valoriser la diffusion de l'information, ce qui inclut les retours d'expériences positifs comme négatifs (ex : semoirs combinés en maïs pour limiter les traitements).

3. Le conseil stratégique phytosanitaire

Intervenant : Alix DELHAL du SRAI / DRAAF BFC.

Présentation du conseil stratégique phytosanitaire et des délais réglementaires qui en découlent.

Question : *Pierre MATHIS (EPLEFPA Auxerre)* : questionne la faisabilité d'atteinte des objectifs de 2023.

Réponses :

→ Il est rappelé que le Ministre en charge de l'Agriculture est intervenu au mois de juin 2022 auprès de la représentation des chambres d'agriculture ; le constat a été fait que la dynamique d'agrément des conseillers indépendants était faible pour le moment. Cependant, aucune information n'a été communiquée sur les suites qui seront données en cas d'impossibilité de tenir les délais du fait du manque de conseiller agréés.

→ *Christian DANTIN (Est Horticole)* : met en avant que pour pouvoir anticiper le respect des échéances dans la réalisation des CSP, il serait nécessaire d'avoir la liste des prestataires, notamment en horticulture. Le nombre de prestataires dans cette filière est aujourd'hui insuffisant.

→ *Amrane CHABANE-CHAOUICHE (CRA)* : indique qu'il pourrait être intéressant, au niveau régional, de pouvoir renvoyer les personnes concernées vers les organismes habilités à réaliser des CSP : <https://e-agre.agriculture.gouv.fr/> .

→ *Coopérative la Chablisienne* : déclare qu'il n'y a eu aucune mutualisation d'outil de diagnostic. Chaque structure a dû développer son propre outil au dépend de la réalisation de CSP sur une période de plusieurs mois.

Question : *Morgane DUBUC (Conseil Départemental 21)* : il y-a-t-il une articulation entre le Certificats d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP) et les organismes certifiés ? A-t-on des retours sur les CEP ?

Réponse :

→ Les conseillers doivent aider à développer le recours aux alternatives aux PPP de synthèse.

4. Déclinaison du plan Ecophyto 2+ dans les lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté

Intervenant : Cyril BON du Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) / DRAAF BFC

Présentation des engagements agro-écologiques des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) et de la déclinaison du Plan Enseigner à Produire Autrement (EPA) en région BFC.

Remarques :

→ *Christian DANTIN (Est Horticole)* : précise, suite à la présentation, que les 3 exploitations horticoles présentées sont encore au [niveau 2 de la certification environnementale](#).

→ *Gregory CHOU (EPLEFPA Vesoul)* : précise qu'en parallèle de cette certification, certaines exploitations d'EPLEFPA font partie du réseau de parcelles de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) et sont intégrés dans des GIEE.

→ *Charlotte HUBER (CAVB)* : regrette le fait que certains acteurs dans les établissements agricoles ne soient pas au courant de l'existence des CATAE.

→ *Sylvie VOGRIG (EPLEFPA Auxerre)* : met en avant l'importance de la rénovation des diplômes pour faciliter l'inclusion des CATAE.

→ *Pauline MURGUE (CRA)* : présente le projet de formation sur les CATAE auprès des formateurs de l'enseignement agricole. Ce dernier a été annulé par deux reprises en raison de la crise COVID.

→ *Marie-Jeanne FOTRE-MULLER (DRAAF)* : met en avant le potentiel de l'enseignement agricole compte tenu de l'importance du réseau en Bourgogne-Franche-Comté avec plus de 10 000 apprenants en formation initiale et 4000 apprentis et plus de 800 000 heures stagiaires en formation continue.

→ *Alex SONTAG (FRSEA BFC)* : met en avant l'importance du lien existant entre la profession agricole et l'enseignement agricole.

→ *Lislore MARTIN (Agronov)* : émet le regret que la thématique innovation ne soit pas plus présente dans le Plan Régional d'Enseigner à Produire Autrement (PREPA)

Réponse :

→ Pour information, l'exposé réalisé sur le PREPA n'est pas exhaustif. L'innovation fait bien partie des thématiques du plan.

5. Les démarches territoriales pour la préservation de la qualité de la ressource en eau

Intervenant : Sébastien HOARAU, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Présentation de la concertation territoriale au sein du projet l'eau d'ici au sein de l'action 54 du PRSE 3.

Remarque :

→ *Laurence Henriot (BioBourgogne)* : témoigne des actions mises en place à la suite d'une reprise de terre au niveau d'un captage prioritaire. Historiquement, le périmètre était très pollué. Le passage en Agriculture Biologique (AB) couplé à la cohésion avec les autres agriculteurs hors AB ont pu permettre de réelles améliorations. Il est formulé une crainte générale concernant l'improductivité grandissante des terres agricoles.

→ *Marie-Jeanne FOTRE-MULLER (DRAAF)* : met en avant l'importance d'un tel outil pour mettre tous les acteurs autour de la table afin de faire évoluer les pratiques. Il serait intéressant que ce type d'outil puisse faire tache d'huile dans le paysage agricole.

Réponses :

→ Un partenariat avec Alterre-Bourgogne pourrait être envisagé ainsi qu'un travail par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires sur les démarches de valorisation.

→ *Bruno MAESTRI (Agence Régionale de la Santé)* : met en avant l'importance de la saisie de ces problématiques par les collectivités qui peuvent se rapprocher des CATAE. Ces derniers peuvent être des accompagnateurs des projets territoriaux.

Question : *Christian MOREL (Conseil Régional)* : questionne le lien envisageable avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Réponse :

→ Le lien PAT / projets de territoire existe déjà. Le travail commun DRAAF / DDT doit être poursuivi et la communication renforcée.

→ *Christian MOREL (Conseil Régional)* : met en avant l'importance du sujet eau auprès des producteurs et des consommateurs.

Question : *Pierre Mathis (EPLEFPA Auxerre)* : questionne l'engagement des agriculteurs dans le cadre de la charte ; un engagement par agriculteurs est-il prévu ?

Réponse :

→ Non, la charte engage d'abord les partenaires institutionnels qui ont participé (collectivités, l'ARS, les chambres d'agriculture...) mais aussi les centres de recherches, qui peuvent accompagner les actions déclinées dans la feuille de route. Des labels spécifiques comme l'Eau d'ici peuvent être envisagés.

Question : *Alex SONTAG (FRSEA Bourgogne-Franche-Comté)* : questionne le calendrier prévisionnel et la mise en place des actions envisagées.

Réponse :

→ Le calendrier présenté sera étendu et pourra être prolongé en 2024 si nécessaire. A ce jour, l'analyse est faite. Les actions vont alors être mises en place.

→ *Hadrien Mauriac (DREAL)* : précise qu'au niveau du territoire de Belfort, la contractualisation est en cours.

Question : *Pauline MURGUE (CRA)* : questionne l'existence de liens avec le futur Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) ?

Réponse :

→ Cela n'était pas prévu initialement mais des liens peuvent être tissés.

6. Evolution des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) et de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT)

Intervenant : Dominique Crozier du SRAI / DRAAF BFC

Présentation du BSV 2.0 et des financements associés.

Question : *Charlotte HUBER (CAVB)* : questionne le besoin de financements du socle 2 ?

Réponse :

→ Le montant à trouver pour la région s'élève à 50-60 000€.

→ Il est mis en avant que la certification à l'export représente un enjeu très important pour ne pas fermer des marchés. Cela nécessite ainsi d'avoir une connaissance du territoire.

Question : *Laurence HENRIOT (BioBourgogne)* : questionne si un suivi du *Datura* est réalisé.

Réponse :

→ Le *datura* n'est pas un organisme de quarantaine à l'échelle européenne

→ Il est mis en avant qu'il existe d'autres plantes réglementées du point de vue de la santé humaine comme l'ambrosie.

Remarque : *Marie-Charlotte PAPUT (FREDON BFC)* : salue l'évolution du BSV mais regrette le caractère figé des indicateurs actuels, notamment « quantité / volume de produits utilisés », qui limite l'intérêt des BSV. De plus, il est mis en avant que cet indicateur ne tient pas compte de l'agriculture biologique. Si une évolution des indicateurs avait lieu, elle ne devrait pas forcément privilégier les indicateurs les plus simples.

Réponse :

→ L'évaluation du taux de réussite du BSV est difficilement quantifiable. Il n'existe pas d'indicateur spécifique. Mais il existe d'autres indicateurs au sein du plan Ecophyto.

7. Point d'information sur la thématique nitrate

Intervenant : Hadrien MAURIAC, de la DREAL.

Trois groupes de travail techniques vont se réunir début octobre.

8. Conclusion


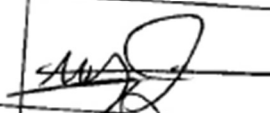

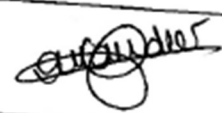




Intervenants : Christian MOREL (Conseil Régional de BFC) et par Marie-Jeanne FOTRE-MULLER (DRAAF BFC)




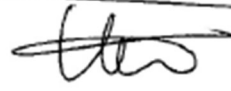



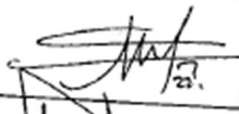

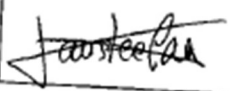
Remerciement sur la qualité des débats. Il est mis en avant l'importance des enjeux en lien avec le plan Ecophyto, notamment sur la problématique du changement climatique. La sécheresse passée recentre l'enjeu prioritaire autour de la gestion de l'eau de manière quantitative et qualitative.

La qualité alimentaire et l'orientation de cette dernière représentent également un réel challenge auquel les organismes d'enseignement prennent directement part en Bourgogne-Franche-Comté.

Il reste encore beaucoup de défis à relever en lien avec l'évolution des exigences des consommateurs. Il faut ainsi continuer à tisser des liens entre les CATAE, les établissements d'enseignements et les BSV afin d'informer le grand public.

Annexe 1 : feuille d'émargement

	Prénom	Structure	Emargement
Cyril	Cyril	DRAAF SRFD	
HABANE CHAOUCHE	Amrane	CRA	
CHOUX	Grégory	EPLFPA Vesoul	
CLOYE	Fiona	Jeunes Agriculteurs (JA)	
COURAUDON	Johanna	Est horticole	
DANTIN	Christian	Est horticole	
DELHAL	Alix	DRAAF SRAI	
DUBUC	Morgane	CD21	
DUFOUR	Yann	DDT21	
DUSSEAU	Sophie	LA CHABLISIENNE GASB	
FRECHOT	B	DDT89	
GAUJARD	Jérôme	Confédération Paysanne	
GUYOT	Thierry	CD 58	

HENRIOT	Laurence	BioBourgogne	
HOARAU	Sébastien	DREAL	
HUBER	Charlotte	CAVB	
HUMBLOT	Sylvie	VIVEA	
MARTIN	Lisefore	Agronov	
MATHIS	Pierre	EPLEFPA Auxerre	
MINVIELLE-DEBAT	Aurore	DRAAF SRAJ	
NAHORNYJ	Laure-Antide	DDT25	
PAPUT	Marie Charlotte	FREDON BFC	
SCHRYVE	Mathilde	BFC CERFRANCE	
SEVELINGE	Yannick	DRAAF SRAJ	
THOEN	Agnès	DRAAF SREA	
VANSTEEELANT	JY	PN de Forêts	

NOM	Prénom	Structure	Emargement
VOGRIG	Sylvie	Lycée Auxerre - La Poste	<u>S.V.</u>
NAESTRI	BROND	ARS	Signature
CROZIER	dominique	DRAAF, SDRAP	Signature
MURGUE	Pauline	CRA BFC	Signature
SORDEL	Sébastien	Conseil Départemental 21	Signature
ENJAX	Amandine	CAUB	Signature
HOARAU	Sébastien	DREAL	Signature
MAURIAC	Vladimir	DREAL	Signature
HOTTEL	el	CARFC	Signature
SONTAS	Alex.	FRSFA BFC	Signature

Annexe 2 : liste des personnes présentes en visioconférence

Nom
CHAN Servane
CLEMENCIN
CLOYE Fiona
DDT 39
DDT70
DELHAL Alix
DUC
DUFLOS Elise
FAIVRE
FRAY
FRAY m
HAUGOU
JEROME Loan
LOISEAU Marie-Agnès
MAIRE DU POSET Thierry
MINVIELLE-DEBAT Aurore
PAOLUCCI Maxime
Participant appelant_2
POINT Florent
TALHOUARN Mathilde

Annexe 3 : contenu des échanges au sein du chat

Propriété du message	Heure	Envoyer à l'utilisateur	Utilisateur cible	Contenu
public	2022-10-11 09:51:07	Alix Delhal	Tous les participants	Pauline Murgue de la Chambre régionale d'agriculture a débuté la présentation de la première partie sur les collectifs d'agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté
public	2022-10-11 09:51:34	Alix Delhal	Tous les participants	Merci de mettre vos questions dans la partie Questions-réponses
public	2022-10-11 09:51:52	Alix Delhal	Tous les participants	Nous laisserons un temps d'échange à la suite de chaque présentation
public	2022-10-11 09:52:16	Alix Delhal	Tous les participants	En vous remerciant pour votre compréhension.
public	2022-10-11 10:09:11	Loan JEROME	Tous les participants	oui, le son est bon
public	2022-10-11 10:16:42	Loiseau Marie-Agnès	Tous les participants	nous n'entendons pas la question
public	2022-10-11 10:16:52	Loan JEROME	Tous les participants	nous n'entendons pas Pauline

public	2022-10-11 10:29:36	Loan JEROME	Tous les participants	Pouvez-vous répéter la question ?
public	2022-10-11 10:30:40	Loiseau Marie-Agnès	Tous les participants	Au vue du peux de structures réalisatrices des CSP, l'embouteillage est quasi certain sauf a laisser toutes nos missions pour ne faire que du CSP sur le dernier semestre 2023
public	2022-10-11 10:50:19	_DDT70	Tous les participants	on entend mal
public	2022-10-11 10:53:04	Alix Delhal	Tous les participants	nous nous excusons, nous ne pouvons pas faire mieux
public	2022-10-11 10:56:21	_DDT70	Tous les participants	tout va bien quand ils sont en face du micro :)
public	2022-10-11 12:00:40	Alix Delhal	Tous les participants	Question posée : que représente financièrement le socle 2 ?
public	2022-10-11 12:03:26	Maxime PAOLUCCI	Tous les participants	Je m'excuse mais j'ai des impératifs en tout début d'après-midi, je dois par conséquent vous quitter. Je vous remercie pour toutes les informations et pour l'invitation. J'essayerai d'être présent sur place la prochaine fois. Bonne journée à tous.
public	2022-10-11 12:03:37	Alix Delhal	Tous les participants	N'hésitez pas à lever la main si vous souhaitez intervenir ensuite
public	2022-10-11 12:17:38	Alix Delhal	Tous les participants	Nous allons clore la réunion, merci pour votre présence
public	2022-10-11 12:17:52	Loan JEROME	Tous les participants	Aurevoir, merci !
public	2022-10-11 12:18:00	Alix Delhal	Tous les participants	encore toutes nos excuses pour les difficultés que nous avons au démarrage
public	2022-10-11 12:18:06	Mathilde Talhouarn CD90	Tous les participants	Merci bonne journée !
public	2022-10-11 12:18:18	_DDT70	Tous les participants	bonne journée